

# L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

## Cadre juridique, contraintes et opportunités

### OBJECTIFS

Mettre en place les entretiens professionnels au sein de l'entreprise

- Définir le cadre légal
- Identifier les enjeux pour le salarié et pour l'entreprise

### PROGRAMME

- L'évolution du contexte réglementaire
  - La situation avant la loi du 5 mars 2014
  - L'apport de la Loi du 5 mars 2014, article L6315-1
- Le cadre de l'entretien professionnel
  - Les bénéficiaires
  - L'objet de l'entretien
  - Le contenu de l'entretien
  - La périodicité
  - Le formalisme
  - Le déroulement
- Les enjeux de l'entretien professionnel pour l'employeur
  - La responsabilité de l'employeur dans la politique de formation
  - Les sanctions en cas de non-respect
  - La nécessaire structuration de la gestion des compétences
- Les enjeux de l'entretien pour le salarié
  - L'appropriation de son évolution professionnelle
  - Prendre du recul sur les apprentissages et les formations envisagées
- Les contraintes et opportunités liées à l'entretien professionnel
  - La mise en place ou l'actualisation des outils RH (fiches de postes, organisation, formalisme...)
  - Avoir une stratégie GPEC à moyen terme
  - Communiquer sur les enjeux RH et formation auprès des salariés
- Questions/Réponses

### PRÉ-REQUIS / CONDITIONS DE REUSITE

- Avoir un ou plusieurs salariés
- S'impliquer lors de la formation
- Etre en mesure de mettre en pratique les techniques présentées lors de la formation

### INTERVENANT

- La formation est assurée par un formateur professionnel, consultant en Ressources Humaines

### MODALITÉS D'EVALUATION

- Evaluation par le formateur : mise en situation et reformulation (Attestation de formation individualisée)
- Évaluation par le stagiaire : questionnaire d'évaluation

### MODALITÉS PEDAGOGIQUES\*

- Durée : 7 heures sur 1 jour
- Outils et techniques pédagogique :
  - Diaporama
  - Echanges/discussions
  - Documentation

\* Le contenu et l'organisation de la formation seront adaptés à la demande et aux spécificités du client.